

undefined - lundi 10 juillet 2023

Actu locale | Crestois - Diois

SAILLANS

## Un nouveau service à la mairie pour les cartes d'identité et passeports



*Muriel Martin, adjointe administrative principale à la mairie, se réjouit de la mise en place de ce nouveau service qui facilite la demande ou le renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport.*

**Voilà maintenant plus d'une semaine qu'à la mairie, il est possible d'effectuer les démarches pour créer ou renouveler ses documents d'identité.**

Depuis début juillet, il est possible d'effectuer les démarches pour la demande ou le renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport à la mairie. Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre du dispositif "Urgences titres", mis en place par l'État pour réduire les délais de délivrance. Le secrétariat de la mairie a été équipé du matériel nécessaire et le personnel a été formé. Tout d'abord, il faut effectuer une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des titres sécurisés (ANTS), puis prendre rendez-vous avec la mairie pour déposer sa demande. Ensuite, lorsque le titre est prêt, il faut reprendre rendez-vous pour sa délivrance. Tout cela peut se faire directement sur le site Internet de la commune (<https://mairiedesaillans26.fr>), ce qui permet de gagner du temps et d'éviter des déplacements. En cas de difficultés pour faire les démarches en ligne, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec la mairie par téléphone.

04.75.21.51.52